

Rapport annuel 2022 ASMAC Berne

Dr. med. Marius Grädel-Suter, Co-président ASMAC Berne

Retour à la normalité avec notre campagne

Durant l'année 2022, nous sommes gentiment retourné(e)s à la normalité dans nos quotidiens, mais aussi dans nos activités au sein de l'ASMAC Berne. Avec beaucoup de joie et d'engagement, le comité a adressé plusieurs sujets. C'est comme-ça, que nous nous sommes décidé(e)s de mettre en pratique notre campagne traitant le sujet de la compatibilité de la « vie privée et professionnelle », que nous avons en vue depuis un certain temps.

« prends ton temps »

Avec cette campagne, l'ASMAC Berne avait comme but de sensibiliser ses membres aux propos du « temps partiel à l'hôpital ». Gentiment mais sûrement, de plus en plus de médecins réduisent leur taux de travail et le soutien des hôpitaux concernant cette tendance grandit. Grace à cette réduction, il reste plus de temps et de place pour plus de satisfaction, détente et d'équilibre. Pour le bien de tout le monde – spécialement celui des patient(e)s.



Nous avons fait le portrait de plusieurs(e)s médecins, qui ont réduit leur taux, en raison d'intérêts sportifs, musicaux, d'obligations familiales ou d'autres loisirs. Ils servent d'exemple et démontrent que des engagements à côté de la profession sont possibles.

Amélioration de la planification de travail

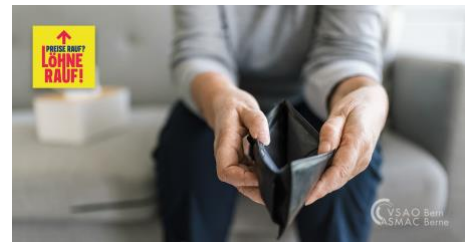


Dans le cadre de notre campagne nous voulions entre autres influencer indirectement la planification de travail dans les hôpitaux. C'est pour cela que nous avons organisé notre premier « workshop de planification » en octobre. 20 participant(e)s de toute la Suisse ont participé et ont profité d'apports précieux dans l'élaboration de bons plans de travail conformes à la loi de travail.

Nos salaires augmentent – mais pas assez, pour compenser le taux d'augmentation

La situation initiale était difficile : une prévision de renchérissement d'environ 3% et en même temps une mauvaise situation économique des entreprises. La délégation « Négociation salariales » était préparée et a lutté durement avec les employeurs et a en fin de compte accepté un compromis.

Les hôpitaux bernois payent une compensation de renchérissement de 1.5%. Le centre hospitalier de Bienne fait un pas supplémentaire et paye une compensation de renchérissement de 2%. Les associations du personnel ont accepté ces demandes, car elles connaissent la situation de crise financière des hôpitaux et des cliniques. Cependant, elles mettent en avant, qu'avec ce résultat, les employé(e)s doivent accepter des baisses de salaires.



A partir du 01.01.2023 les hôpitaux et cliniques payent une allocation de CHF 7.- par heure de garde de nuit ou de weekend. L'Inselgruppe augmente les allocations de CHF 9.- et le centre hospitalier de Bienne rémunère ces gardes déjà avec CHF 10.-. De plus elles s'obligent à augmenter pas à pas ces allocations durant les années suivantes, afin d'atteindre une somme de CHF 10.-.

Tous les hôpitaux vont de plus augmenter le salaire de certaines professions. Pour ceci, environ 0.2% de la masse salariale seront investis. De plus les tableaux de salaires seront levés selon le taux d'augmentation accordé. Ceci implique surtout pour les médecins assistant(e)s, une augmentation durable des salaires qui sont fixes durant les premières six années de formation continue.

Nous nous orientons aussi vers les futures générations

En automne durant une réunion bien visitée, l'ASMAC Berne ensemble avec Dr. Med Christina Venzin du College M a discuté le sujet « Défi génération Z » et c'est confronté au vues et exigences de la plus jeune génération envers les hôpitaux.



Réseaux sociaux



Pour assurer que nous atteignons aussi les étudiant(e)s et jeunes médecins avec nos thèmes, nous avons débuté l'élaboration de notre présentation sur Instagram vers la fin de l'année 2022 et avons lancé le compte à temps pour le début de l'année 2023. Nous avons poursuivi notre présence sur LinkedIn et Facebook et nous réjouissons de nouveaux followers.

Un grand merci à tous les membres du comité



En novembre, le comité c'est retrouve lors d'une retraite. Il a suivi une formation avec Ursula E. Brunner concernant la communication et chacun(e) a eu la possibilité de travailler son apparition.

En décembre nous nous sommes retrouvés lors du souper de Noël traditionnel. Il a servi comme remerciement à tous les membres du comité pour leur formidable et important travail au sein du comité. Nous remercions à nouveau notre directrice Janine Junker et son remplaçant Simon Schneider, qui exécutent une tâche impayable et sur lesquels nous pouvons toujours compter. Ce n'est que grâce à vous, qui se chargent de ces travaux importants, que nous pouvons nous engager pour les chef(fe)s de cliniques et les médecins assistant(e)s dans le canton de Berne et poursuivre ces sujets importants.

Nora Bienz (Co-Présidente) et Marius Grädel-Suter (Co-Président) en février 2023